

PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

Données générales

Adresse de l'installation : Beaulieu 728A sect B
6972 Beaulieu
Type de locaux : unité d'habitation (maison)
Autre : Seetech
Responsable des travaux : non communiqué
Date du contrôle : 15/06/2017
Type du contrôle : examen de conformité (Art. 270) - mise en service
Agent visiteur : Benjamin Bemet

Visualisation de l'habitation et de l'installation



Données du raccordement

Gestionnaire du réseau de distribution (GRD)	ORES ASSETS	Type de raccordement	souterrain
Code EAN	Non renseigné	Câble compteur - tableau	EXVB 4 x 25mm ²
Numéro du compteur	non communiqué	Tension nominale de service	3x230V - AC
Index jour / nuit	/	Courant nominal de la protection de branchement	-
Compteur non placé : Le calibre de la protection branchement maximum autorisé pour l'installation ici contrôlée est de	40A		

Contrôle

Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) de position	OK	Nombre de tableaux	2	Nombre de circuits	Voir plans
Description tableau(x) voir plan(s) dans annexe(s)		Résistance minimale d'isolement mesurée (MΩ)	10		
Les fondations datent	d'après le 1/10/1981	Dispositif différentiel de tête	ID - 40A - 300mA - type A - test impossible - pas de tension		
Prise de terre	boucle - piquets	Dispositif différentiel "sdb"	test impossible - pas de tension - 40A - 30mA - type A		
Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω)	28,1	Raccordement	OK		
Conformité des liaisons équipotentielles et des PE	OK	Eclairage/machines	OK		
Test de continuité	concluant	Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles	OK		
Contrôle boucle de défaut	test impossible - pas de tension	Protection contre les contacts directs	OK		
Protection contre les contacts indirects	OK				

Conclusion : CONFORME

A la date du 15/06/2017, l'installation électrique de "Beaulieu 728A sect B - 6972 Beaulieu" est conforme au Règlement Général des Installations Électriques.

Le contrôle réalisé par Certinergie a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles.

Un plombage en amont et en aval du dispositif de protection à courant différentiel résiduel est placé afin de rendre inaccessible ses bornes.

Le ou les schémas unifilaires et de position ont été contrôlés et sont conformes à l'installation.

Le prochain contrôle périodique est à effectuer, sans modification importante de l'installation électrique, avant le 15/06/2042.

Signature de l'agent



Signature du responsable de l'exécution des travaux

Certinergie ASBL - Organisme de contrôle agréé

Siège social : 57 Rue Haute Voie, 4537 Verlaine
Siège d'exploitation : 60 Avenue du Diamant, 1030 Bruxelles
Siège d'exploitation : 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre
N° de compte : BE57 0688 9789 1035
TVA : BE0536501654




 Site internet: www.certinergie.be
 Tél: 0800 82 171
 Mail: info@certinergie.be



Organisme de contrôle

www.certnergie.be

0800 82 171

info@certnergie.be



Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation :

Il a pour obligation de conserver le procès-verbal de conformité ou de contrôle dans le dossier de l'installation électrique, de renseigner dans le dossier les modifications apportées à l'installation électrique, en cas d'accident aux personnes dû à l'électricité de prévenir le Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions, d'assurer ou de faire assurer l'entretien de l'installation et de veiller à ce que l'installation reste conforme en tout temps, de refaire contrôler l'installation en cas d'infraction(s) avant un délai d'un an et par le même organisme en cas de visite de contrôle, et si suite à un contrôle pour la vente d'une installation électrique datant d'avant le 1er octobre 1981, avant un délai de 18 mois à dater du jour de l'acte de vente par l'organisme de son choix. Dans le cas où, lors de la seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques. Le Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions, est informé, par l'organisme agréé qui a effectué la visite de contrôle, de l'existence d'infractions au cas où il n'est pas donné suite à la remise en ordre de l'installation.

En résumé, quelles sont les mesures à prendre si l'installation électrique est conforme?

①

Lisez attentivement ce
procès-verbal

②

Lors d'extensions, de
modifications importantes de
l'installation, faites la reconstruire

③

Au terme de la validité du rapport,
faites reconstruire votre installation

④

Certnergie est à votre service
pour effectuer ce contrôle

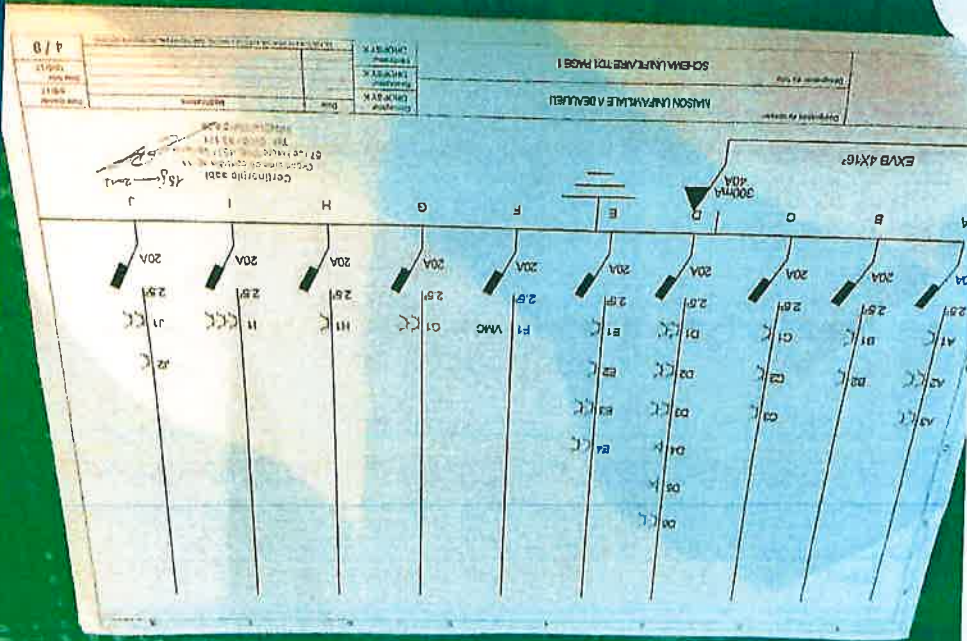
Certnergie ASBL - Organisme de contrôle agréé

Siège social : 57 Rue Haute Vole, 4537 Verlainne
Siège d'exploitation : 60 Avenue du Diamant, 1030 Bruxelles
Siège d'exploitation : 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre
N° de compte : BE57 0688 9789 1035
TVA : BE0536501654



Site Internet: www.certnergie.be
Tél: 0800 82 171
Mail : info@certnergie.be

Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation



Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation

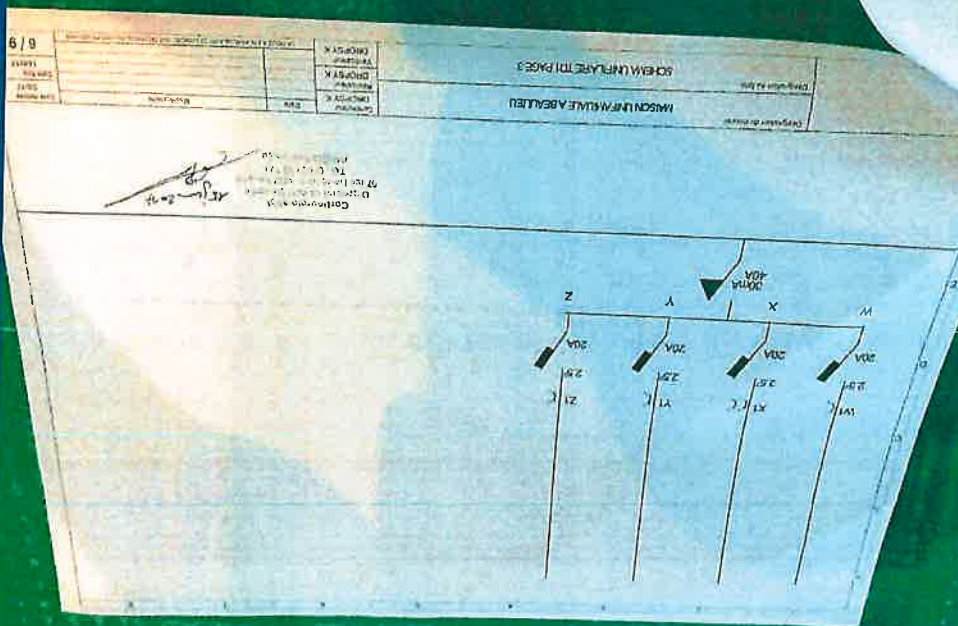


Certnergie ASBL - Organisme de contrôle agréé

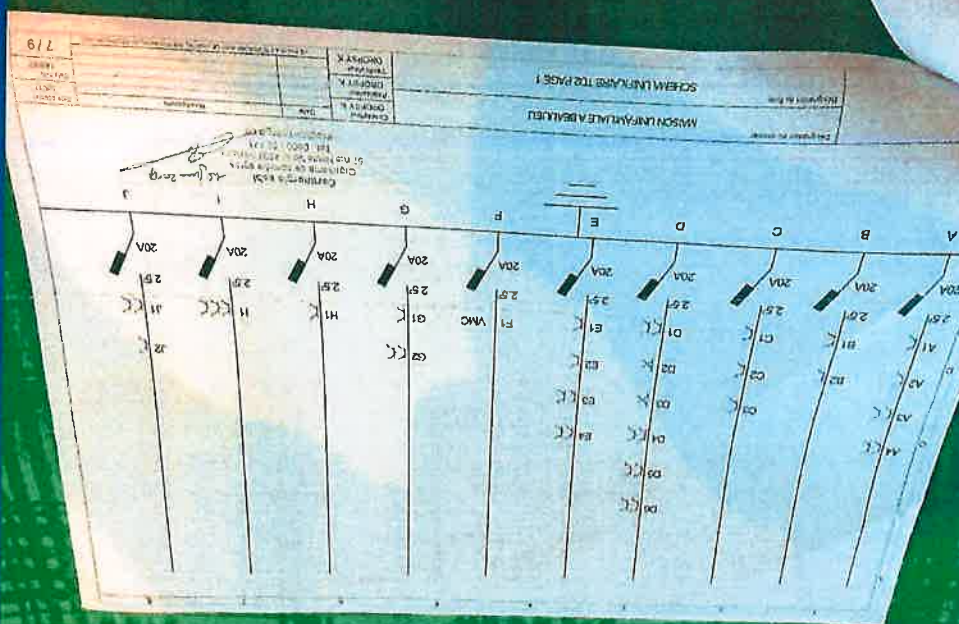
Siège social : 57 Rue Haute Voie, 4537 Verlaire
Siège d'exploitation : 60 Avenue du Diamant, 1030 Bruxelles
Siège d'exploitation : 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre
N° de compte : BE57 0688 9789 1035
TVA : BE0536501654

Site Internet: www.certnergie.be
Tél: 0800 82 171
Mail : info@certnergie.be

Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation



Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation

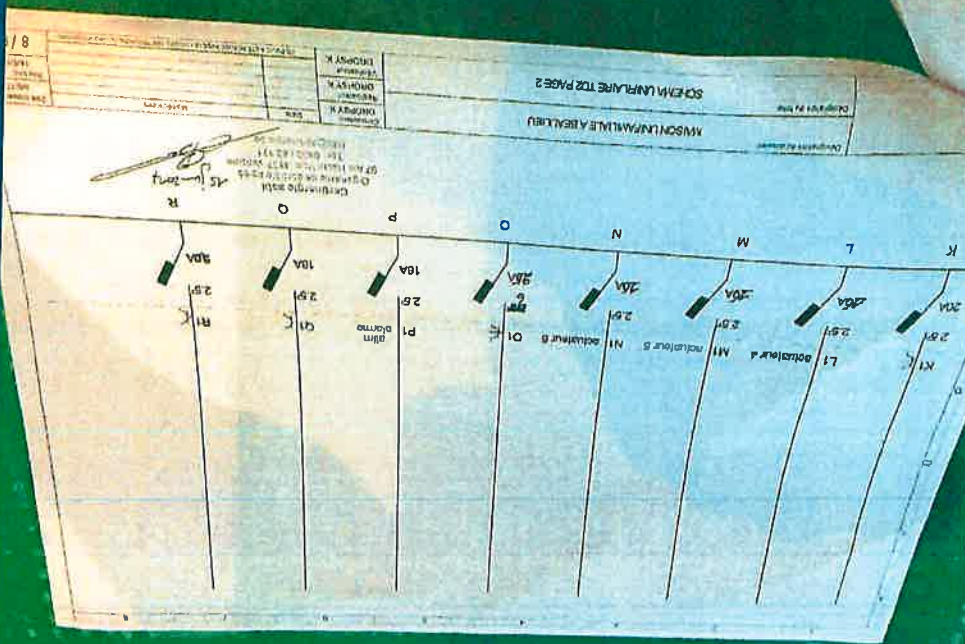


Certnergie ASBL - Organisme de contrôle agréé

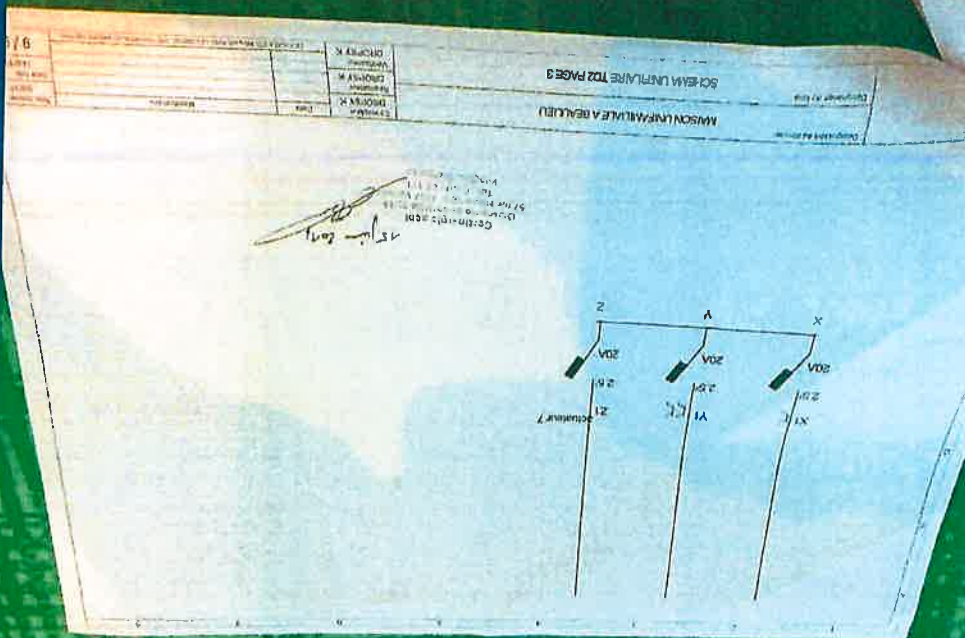
Siège social : 57 Rue Haute Vole, 4537 Verlaïne
 Siège d'exploitation : 60 Avenue du Diamant, 1030 Bruxelles
 Siège d'exploitation : 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre
 N° de compte : BE57 0688 9789 1035
 TVA : BE0536501654

Site Internet: www.certnergie.be
 Tél: 0800 82 171
 Mail : info@certnergie.be

Schéma(s) unifilaire(s) de l'Installation



Schéma(s) unifilaire(s) de l'Installation

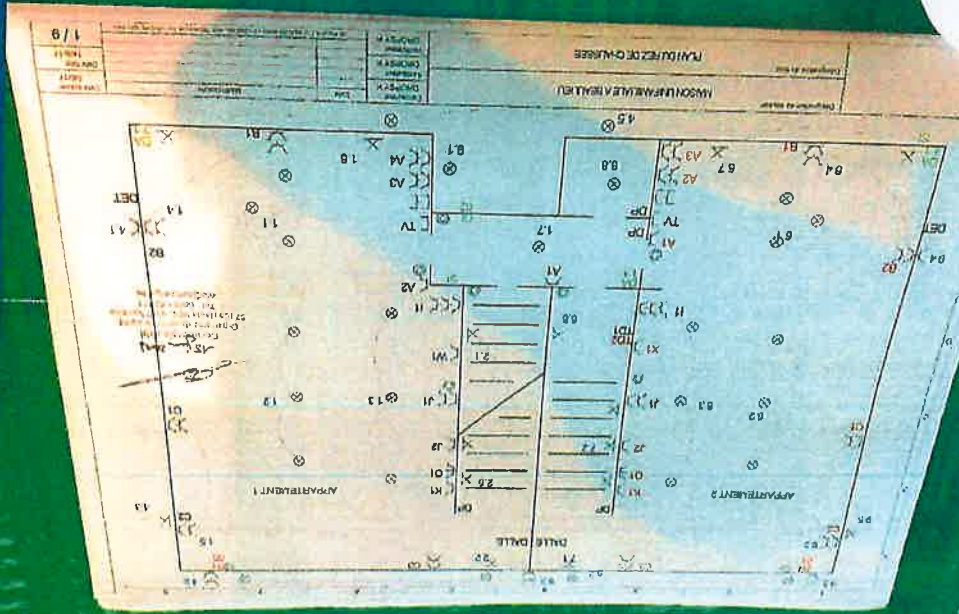


Certnergie ASBL - Organisme de contrôle agréé

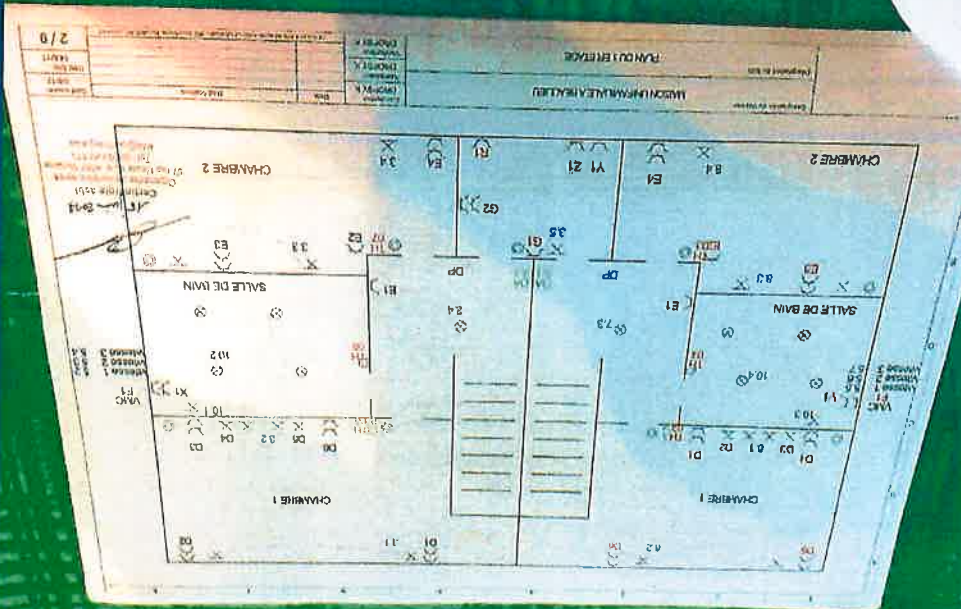
Siège social : 57 Rue Haute Vole, 4537 Verlalne
 Siège d'exploitation : 60 Avenue du Diamant, 1030 Bruxelles
 Siège d'exploitation : 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre
 N° de compte : BE57 0688 9789 1035
 TVA : BE0536501654

Site internet: www.certnergie.be
 Tél: 0800 82 171
 Mail : info@certnergie.be

Plan(s) de position de l'installation



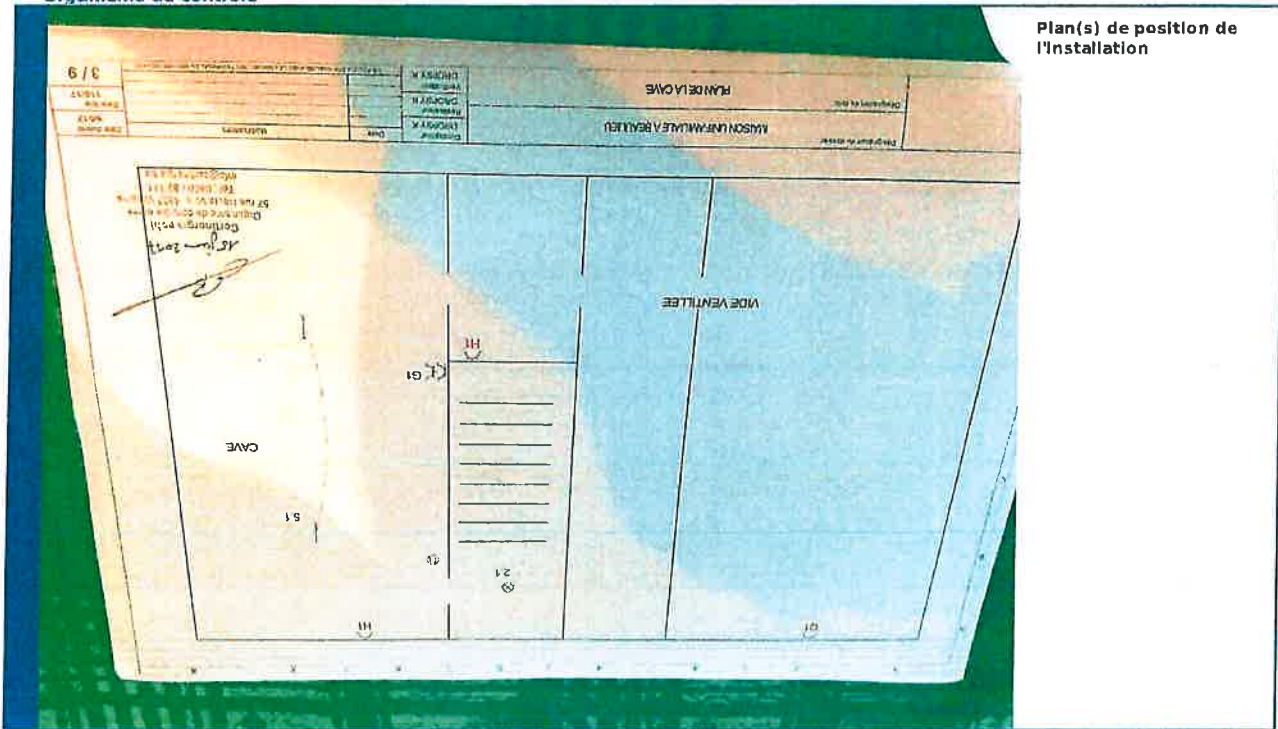
Plan(s) de position de l'installation



Certnergie ASBL - Organisme de contrôle agréé

Siège social : 57 Rue Haute Voie, 4537 Verlaene
 Siège d'exploitation : 60 Avenue du Diamant, 1030 Bruxelles
 Siège d'exploitation : 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre
 N° de compte : BE57 0688 9789 1035
 TVA : BE0536501654

Site Internet: www.certnergie.be
 Tél: 0800 82 171
 Mail : info@certnergie.be



Certinergie ASBL - Organisme de contrôle agréé

Siège social : 57 Rue Haute Vole, 4537 Verlaine
Siège d'exploitation : 60 Avenue du Diamant, 1030 Bruxelles
Siège d'exploitation : 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre
N° de compte : BE57 0688 9789 1035
TVA : BE0536501654

  
Site internet: www.certinergie.be
Tél: 0800 82 171
Mail : Info@certinergie.be